



+ 33 (0)5 62 92 30 30
LUZ-TOURISME.COM
bonjour@luz-tourisme.com
@LUZ_TOURISME

SIRET : 31896425100017
20 place du 8 mai
65120 Luz-Saint-Sauveur
@ f d

CONVOCAATION

COMITÉ DE DIRECTION | OFFICE DE TOURISME DE LUZ-SAINT-SAUVEUR

Cher membre,

Vous êtes convié.e au prochain Comité de direction qui aura lieu vendredi 17 avril 2026 à 09h30 en Mairie de Luz-Saint-Sauveur (65120), dans la salle du conseil municipal, pour épuiser les points de l'ordre du jour ci-après.

- Procès-verbal du 05/03/2026.
- Délibération 3 : Élection du Président et du Vice-président.
- Délibération 4 : Délégations de signature du comité de direction à l'ordonnateur.
- Délibération 5 : Programme annuel de publicité et de promotion.
- Délibération 6 : Budget primitif 2026.

Je vous prie de bien vouloir nous signifier votre présence par retour de mail s'il vous plaît.
Bien cordialement,



MARION LAVIT
Directrice

+ 33 (0)5 62 92 30 30
www.luz-tourisme.com | bonjour@luz-tourisme.com
20 pl. du 8 mai, 65120 Luz-Saint-Sauveur

SUIVEZ-NOUS @LUZ_TOURISME





+ 33 (0)5 62 92 30 30
LUZ-TOURISME.COM
bonjour@luz-tourisme.com
@LUZ_TOURISME

SIRET : 31896425100017
20 place du 8 mai
65120 Luz-Saint-Sauveur

LISTE DE PRÉSENCE

COMITÉ DE DIRECTION | OFFICE DE TOURISME DE LUZ-SAINT-SAUVEUR

Le 17/04/2026 à 09h30, soit le vendredi 17 avril 2026 à 09 heures 30,
le Comité de direction de l'Office de tourisme de Luz-Saint-Sauveur,
dûment convoqué le 13/04/2026 par courriel,
se réunit en mairie de Luz-Saint-Sauveur, sous la présidence de Madame Annie SAGNES LAGRANGE.

NOM	FONCTION	SIGNATURE
MARCHAND Hervé	Maire	
BARIAC Romain	Membre	absent
LURIE Jérôme	Membre	
DUFOURCQ RIVIÈRE Christine	Membre	
SOLÉ Angéline	Membre	
CAGNATI Emilie	Membre	
VIGNEAUX Cédric	Membre	



OFFICE DE TOURISME
DE LUZ-SAINT-SAUVEUR
20 pl du 8 mai, 65120 Luz-Saint-Sauveur
+33 5 62 92 30 30 | ot@luz.org | www.luz.org
SIRET : 318 964 251 000 17



+ 33 (0)5 62 92 30 30
LUZ-TOURISME.COM
bonjour@luz-tourisme.com
@LUZ_TOURISME

SIRET : 31896425100017
20 place du 8 mai
65120 Luz-Saint-Sauveur


PROCÈS-VERBAL

COMITÉ DE DIRECTION | OFFICE DE TOURISME DE LUZ-SAINT-SAUVEUR

Le cinq mars deux mille vingt-six à 13h30, le Comité de direction convoqué par courriel le 27/02/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil municipal, Mairie), sous la présidence de Madame Annie SAGNES LAGRANGE.

Présents : Madame Annie SAGNES LAGRANGE (sortie pendant le vote du CFU), Madame Florence MARQUE, Madame Valérie MASSON BORDEROLLE, Monsieur Fabrice LE BOUCHER, Monsieur Hervé MARCHAND, Monsieur Jérôme LURIE (sorti avant le vote de la 2ème délibération).

Absents et excusés : Monsieur Pierre SALIS, Madame Laurence BALET, Madame Céline COUDERC, Madame Marie-Rose HAURINE, Monsieur Laurent CAZAUX, Madame Angéline SOLÉ, Madame Sylvie HONDELATTE.

Membres en exercice : 8.
Votants : 6.

La Directrice dispose sur la table pour consultation des membres :

- l'ordre du jour,
- la liste d'émargement,
- le procès-verbal soumis au vote,
- les deux projets de délibération,
- L'état du réalisé de l'exercice comptable 2025,
- le dossier complet du CFU relié et validé par le comptable public,
- des exemplaires des dernières brochures,
- un exemplaire du topoguide réalisé également avec la FFR.

La Présidente vérifie que le quorum permet de commencer la séance et de procéder aux votes.

Elle rappelle l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 03/12/2025.

Délibération 1 : Compte Financier Unique 2025.

Délibération 2 : Autorisation de dépenses d'investissement.

La Présidente soumet au vote du Comité de direction le procès-verbal de la séance précédente dont un exemplaire imprimé est mis à disposition des membres présents.

Le procès-verbal du 03/12/2025 est adopté à 6 voix sur 6 (6 pour, 0 contre, 0 abstentions).

DÉLIBÉRATIONS

Compte Financier Unique 2025 (N° DE_01_2026)

La Présidente et la Directrice présentent quelques éléments qui justifient les recettes excédentaires en section d'exploitation (augmentation des ventes de la régie de recettes, Indemnités journalières, APCIL...) ainsi que le reste à réaliser correspondant au solde la facture d'investissement du site internet.

Monsieur Hervé MARCHAND, vice-président demande des précisions concernant le résultat excédentaire, la Directrice précise alors que des reversements sont de l'année précédente notamment concernant le social avec également des salaires en moins. Puis elle reprend ce que dit précédemment.

Mme Annie SAGNES LAGRANGE, présidente, se retire de la pièce en demandant au vice-président de conduire le vote de la présente délibération. La Directrice quitte également la salle pendant le vote.

Le Vice-président ayant accepté de procéder à la mise au vote de la délibération, procède à la présentation du projet de cette première délibération.

Considérant les éléments suivants :

	DÉPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES FONCTIONNEMENT	DÉPENSES INVESTISSEMENT	RECETTES INVESTISSEMENT	TOTAL DÉPENSES	TOTAL RECETTES
Résultats reportés	0,00	86 243,55	0,00	36 238,14	0,00	122 481,69
Opérations exercice	474 708,33	492 491,50	8 497,32	8 243,66	483 205,65	500 735,16
Total	474 708,33	578 735,05	8 497,32	44 481,80	483 205,65	623 216,85
Résultat de clôture		104 026,72		35 984,48		140 011,20
Restes à réaliser	0,00	0,00	19 068,00	0,00	19 068,00	0,00
Total cumulé	0,00	104 026,72	19 068,00	35 984,48	19 068,00	140 011,20
Résultat définitif		104 026,72		16 916,48		120 943,20

Le Comité de direction présidé par Monsieur Hervé MARCHAND, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à l'ordonnateur pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération : adoptée.

Autorisation de dépenses d'investissement (N° DE_02_2026)

Il est expliqué qu'il s'agit d'autoriser quelques dépenses d'investissement pour le matériel avant le vote du budget.

Madame Florence atteste qu'il s'agit d'une formalité.

Monsieur Jérôme LURIE quitte la salle.

La Présidente propose au Comité de direction de faire application de l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales afin de couvrir les dépenses d'investissement suivantes jusqu'au vote du budget primitif de l'exercice en cours :

- matériel informatique,
- mobilier.

Elle propose donc une ouverture anticipée de 4 086,15 crédits en section d'investissement sur l'exercice 2026 conformément au tableau ci-après.

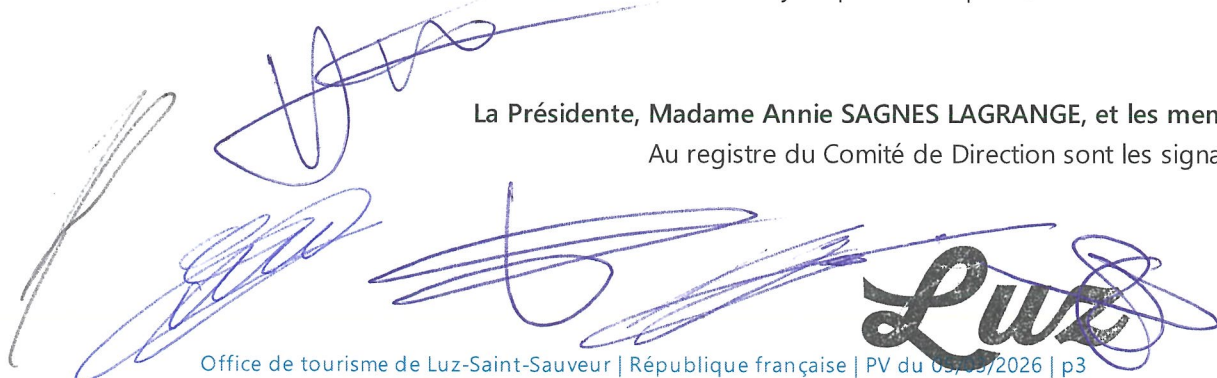
Total des dépenses réelles d'investissement après déduction de la dette :	43 584,58
RAR 2024 reportés sur 2025 :	27 240,00
Crédits ouverts au budget de l'exercice 2025 après déduction des RAR :	16 344,58
Plafond d'ouverture anticipée de crédits sur 2026 affectés au chapitre 21 (25% des crédits ouverts) :	4 086,15

Le Comité de direction réuni et présidé par Mme Annie SAGNES LAGRANGE, présidente, vote et arrête l'ouverture anticipée de crédits en section d'investissement telle que détaillée ci-dessus et donne pouvoir à l'ordonnateur pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération : adoptée.

Mme Nadège IMBERT, responsable Promotion, est invitée, en fin de séance, à présenter les premières pages du nouveau site internet. Elle recueille ainsi les avis des membres ayant pu rester après les votes.

La Présidente, Madame Annie SAGNES LAGRANGE, et les membres,
Au registre du Comité de Direction sont les signatures.





+ 33 (0)5 62 92 30 30
LUZ-TOURISME.COM
bonjour@luz-tourisme.com
@LUZ_TOURISME

SIRET : 31896425100017
20 place du 8 mai
65120 Luz-Saint-Sauveur



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

COMITÉ DE DIRECTION | OFFICE DE TOURISME DE LUZ-SAINT-SAUVEUR

DÉLIBÉRATION N° DE_03_2026

Le dix-sept avril deux mille vingt-six, à 09 heures 30, le Comité de direction convoqué par courriel le 13/04/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil municipal, Mairie), sous la présidence de Monsieur Hervé MARCHAND.

Présents : Monsieur Hervé MARCHAND, Monsieur Jérôme LURIE, Madame Christine DUFOURCQ RIVIÈRE, Madame Angéline SOLÉ, Madame Emilie CAGNATI, Monsieur Cédric VIGNEAUX.

Absents et excusés : Monsieur Romain BARIAC.

Membres en exercice : 7.
Votants : 6.
Pour : 6.
Contre : 0.
Abstention : 0.
Résultat du vote : adoptée.

OBJET : Élection du Président et du Vice-président.

Considérant le résultat de l'élection municipale en date du 15/03/2020 ;

Considérant les statuts de l'office de tourisme modifiés par délibération du conseil municipal en date du 03/04/2026 ;

Considérant la désignation des représentants élus par délibération du conseil municipal en date du 03/04/2026 ;

Considérant la désignation des représentants des professions et activités intéressées au tourisme par arrêtés du Maire en date du 10/04/2026 ;

Considérant l'article R 133-5 du Code du tourisme et les statuts régissant le mode d'élection du Président et Vice-président du comité de direction ;

Vu l'article L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE

Le membre le plus âgé de l'assemblée est invité à présider le début de séance.

Monsieur Jérôme LURIE déclare être le plus âgé des membres présents.

Il rappelle la désignation par le conseil municipal des membres siégeant au Comité de direction comme suit.

- titulaire : Romain Bariac,
- titulaire : Jérôme Lurie,
- titulaire : Christine Dufourcq Rivière,
- titulaire : Angéline Solé,
- suppléante : Florence Marque Barthechoy,
- suppléant : Sylvain Pourtet,
- suppléante : Agnès Demoury,
- suppléant : Laurent Cazaux.

Et les membres désignés par arrêtés du Maire :

- titulaire, Emilie CAGNATI,
- titulaire : Cédric VIGNEAUX,
- suppléante : Sophie BERGART.

Monsieur Jérôme LURIE soumet au vote à main levée, le choix du mode de scrutin qu'il propose à main levée pour l'élection du Président et du Vice-président.

Le vote à main levée est adopté à 6 voix sur 6 (6 pour, 0 contre, 0 abstention) comme mode de scrutin pour l'élection du Président et de son Vice-président.

Monsieur Jérôme LURIE, procède à l'appel des candidatures pour la fonction de Président de l'Office de tourisme.

Monsieur Hervé MARCHAND présente sa candidature de manière orale.

Monsieur Jérôme LURIE, procède à l'appel des candidatures pour la fonction de Vice-président de l'Office de tourisme.

Monsieur Hervé MARCHAND propose la candidature de Monsieur Romain Bariac pour être son vice-président.

Monsieur Jérôme LURIE soumet au vote à main levée la proposition suivante pour la nouvelle gouvernance de l'Office de tourisme de Luz-Saint-Sauveur :

- Monsieur Hervé MARCHAND, président,
- Monsieur Romain BARIAC, vice-président.

RÉSULTAT

Au premier tour, sont élus à main levée à 6 voix sur 6 et donc à l'unanimité (6 pour, 0 contre, 0

abstention) :

- Monsieur Hervé MARCHAND, président,
- Monsieur Romain BARIAC, vice-président.

Ainsi fait et délibéré, le jour mois et an que dessus.

Monsieur Jérôme LURIE, Président.



Luz

**OFFICE DE TOURISME
DE LUZ-SAINT-SAUVEUR**
20 pl du 8 mai, 65120 Luz-Saint-Sauveur
+33 5 62 92 30 30 | ot@luz.org | www.luz.org
SIRET : 318 964 251 600 17



+ 33 (0)5 62 92 30 30 | SIRET : 31896425100017
LUZ-TOURISME.COM | 20 place du 8 mai
bonjour@luz-tourisme.com | 65120 Luz-Saint-Sauveur
@LUZ_TOURISME | 

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

COMITÉ DE DIRECTION | OFFICE DE TOURISME DE LUZ-SAINT-SAUVEUR

DÉLIBÉRATION N° DE_04_2026

Le dix-sept avril deux mille vingt-six, à 09 heures 30, le Comité de direction convoqué par courriel le 13/04/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil municipal, Mairie), sous la présidence de Monsieur Hervé MARCHAND.

Présents : Monsieur Hervé MARCHAND, Monsieur Jérôme LURIE, Madame Christine DUFOURCQ RIVIÈRE, Madame Angéline SOLÉ, Madame Emilie CAGNATI, Monsieur Cédric VIGNEAUX.

Absents et excusés : Monsieur Romain BARIAC.

Membres en exercice : 7.
Votants : 6.
Pour : 6.
Contre : 0.
Abstention : 0.
Résultat du vote : adoptée.

OBJET : Délégations de signature du comité de direction à l'ordonnateur..

Vu l'article R 133-13 du Code du tourisme précisant que "le directeur assure le fonctionnement de l'office dans les conditions prévues notamment aux articles R. 2221-22, R. 2221-24, R. 2221-28 et R. 2221-29 du code général des collectivités territoriales" et "recrute et licencie le personnel de l'office avec l'agrément du président";

Vu l'article R222 1-22 du code général des collectivités territoriales spécifiant notamment que le représentant légal de l'EPIC est le directeur;

Vu l'article R222 1-24 du code général des collectivités territoriales concernant les règles applicables aux marchés et la délégation des décisions au directeur;

Considérant l'article R222 1-28 du code général des collectivités territoriales qui précise les habilitations du directeur soumis à "l'autorité et le contrôle du président" pour le fonctionnement de la structure;

Considérant les délégations qui peuvent être attribuées à l'exécutif décrites dans les articles L222 l-5-l, L2 122-22, L321 1-2 et L4221-5 du code général des collectivités territoriales;

Le Président expose la proposition suivante : le comité de direction délègue à l'ordonnateur (Directrice), la signature de l'ensemble des actes et documents en version imprimée ou dématérialisée et toutes les décisions qui y sont rattachées, au nom de l'Office de tourisme de Luz-Saint-Sauveur (ou Office municipal de tourisme), dans la limite des crédits inscrits au budget, dans les domaines suivants et pour les opérations définies ci-après.

Administratif :

- direction des services,
- exécution des décisions de l'organe délibérant,
- assermentation de certains agents nommés par lui et agréés par le préfet,
- gestion des affaires juridiques, actions en justice, transactions et contentieux,
- montage de dossiers,
- candidatures dans le cadre des politiques contractuelles,
- création et tenue de registres,
- accords oraux, par contrats et conventions sans compte-rendu jusqu'au montant de 40000€ hors taxe,
- décisions concernant la préparation, le règlement, la publicité, la passation, la formalisation et l'exécution des marchés publics et des accords-cadres,
- production d'éléments et documents pour la gestion des ressources humaines et le social,
- correspondances, courriers et courriels officiels,
- attestations et certificats,
- ajustement des horaires d'ouvertures et de fermeture de l'établissement en concertation avec le Comité de direction,
- démarches concernant la fiscalité,
- dépôts de dossiers, candidatures et demandes de subventions,
- adhésions à des organismes, fédérations et associations,
- délégation de signatures à des chefs de services et responsables sous sa responsabilité et surveillance,

Budgétaire :

- création et validation d'actes et de pièces comptables pour l'exécution du budget et l'utilisation des crédits,
- création et modification des régies d'avances et de recettes,
- validation du compte financier unique,
- transmission des flux à la suite des votes,
- télétransmission des actes et documents en préfecture,
- admission en non-valeur de créances irrécouvrables,
- tenue de l'actif y compris de l'inventaire et opérations de cessions,
- prescription de l'exécution des recettes et des dépenses et autorisations relevant de la commande publique (bons de commande, devis, ordres d'insertions, engagements de dépenses, validation des bordereaux de mandats et de titres, envoi des flux à destination de la trésorerie...),
- formalisation d'ordres de paiements et de virements,
- production de pièces justificatives inhérentes aux dépenses et aux recettes,
- commercialisation, ventes de produits, de titres de transports, de billets, de cartes et de prestations,
- édition de factures et de justificatifs de paiement,
- recouvrement des recettes et envois d'avis de sommes à payer,
- émission d'ordres de remboursement,
- production de certificats de conformité et attestations diverses.

Ressources humaines :

- application de la convention collective en vigueur,
- organisation de réunions et d'entretiens,
- application du règlement intérieur,
- rédaction de notes de services,
- décisions et procédures de discipline,
- déclarations d'accident du travail,
- attestations liées à l'embauche et aux fin de contrats,
- envois de courriers,
- formalisation d'ordres de mission,
- remboursements de frais,
- suivi des pointages et congés,
- validation des formations,
- publication de rapports et bilans divers,

Autres domaines :

- toute autre action permettant de répondre aux dispositions législatives en vigueur inhérentes à la fonction de directeur et d'ordonnateur.

DÉLIBÉRATION

Le Président invite le Comité de direction à se prononcer sur l'ensemble des éléments précités qu'il est question de déléguer à l'ordonnateur par la signature et la prise de décision permettant le fonctionnement de l'Office de tourisme de Luz-Saint-Sauveur.

Le comité de direction après en avoir délibéré :

- adopte à l'unanimité à 6 voix sur 6 (6 pour, 0 contre, 0 abstention) les délégations de signature de l'ordonnateur proposés par le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.
Monsieur Hervé MARCHAND, Président.



Luz
OFFICE DE TOURISME
DE LUZ-SAINT-SAUVEUR
20 pl du 8 mai, 65120 Luz-Saint-Sauveur
+33 5 62 92 30 30 | ot@luz.org | www.luz.org
SIRET : 318 964 251 000 17



+ 33 (0)5 62 92 30 30 | SIRET : 31896425100017
LUZ-TOURISME.COM | 20 place du 8 mai
bonjour@luz-tourisme.com | 65120 Luz-Saint-Sauveur
@LUZ_TOURISME | 

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

COMITÉ DE DIRECTION | OFFICE DE TOURISME DE LUZ-SAINT-SAUVEUR

DÉLIBÉRATION N° DE_05_2026

Le dix-sept avril deux mille vingt-six, à 09 heures 30, le Comité de direction convoqué par courriel le 13/04/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil municipal, Mairie), sous la présidence de Monsieur Hervé MARCHAND.

Présents : Monsieur Hervé MARCHAND, Monsieur Jérôme LURIE, Madame Christine DUFOURCQ RIVIÈRE, Madame Angéline SOLÉ, Madame Emilie CAGNATI, Monsieur Cédric VIGNEAUX.

Absents et excusés : Monsieur Romain BARIAC.

Membres en exercice : 7.
Votants : 6.
Pour : 6.
Contre : 0.
Abstention : 0.
Résultat du vote : adoptée.

OBJET : Programme annuel de publicité et de promotion.

Le Président, après avoir fait présenter le plan de promotion joint en annexe pour l'exercice 2026, propose son adoption avec l'attribution des crédits budgétaires prévisionnels comme suit.

SITE INTERNET ET OUTILS DIGITAUX :	30 230,15 €
CONCEPTION DE SUPPORTS ET CRÉATION DE CONTENUS :	14 334,00 €
IMPRESSION DE BROCHURES, DOCUMENTATION, SUPPORTS ET AFFICHES PROMOTIONNELS :	32 000,00 €
ACHAT D'ESPACES, CAMPAGNES ET OBJETS PUBLICITAIRES :	15 485,35 €
PRESSE, RÉCEPTIONS ET RELATIONS PUBLIQUES :	8 850,00 €
TOTAL :	100 899,50 €

Le comité de direction après en avoir délibéré :

- adopte à l'unanimité à 6 voix sur 6 (6 pour, 0 contre, 0 abstention) le plan de promotion ci-joint et les crédits budgétaires associés repris dans la présente délibération,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Hervé MARCHAND, Président.





+ 33 (0)5 62 92 30 30
LUZ-TOURISME.COM
bonjour@luz-tourisme.com
@LUZ_TOURISME

SIRET : 31896425100017
20 place du 8 mai
65120 Luz-Saint-Sauveur

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

COMITÉ DE DIRECTION | OFFICE DE TOURISME DE LUZ-SAINT-SAUVEUR

DÉLIBÉRATION N° DE_06_2026

Le dix-sept avril deux mille vingt-six, à 09 heures 30, le Comité de direction convoqué par courriel le 13/04/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil municipal, Mairie), sous la présidence de Monsieur Hervé MARCHAND.

Présents : Monsieur Hervé MARCHAND, Monsieur Jérôme LURIE, Madame Christine DUFOURCQ RIVIÈRE, Madame Angéline SOLÉ, Madame Emilie CAGNATI, Monsieur Cédric VIGNEAUX.

Absents et excusés : Monsieur Romain BARIAC.

Membres en exercice : 7.

Votants : 6.

Pour : 6.

Contre : 0.

Abstention : 0.

Résultat du vote : adoptée.

OBJET : Budget primitif 2026.

Vu la délibération n°1 de l'exercice 2026 du comité de direction en date du 03/05/2026 actant l'approbation du Compte Financier Unique 2025 ;

Après avoir présenter le CFU synthétique 2025 comme ci-après ;

	NATURE		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULÉ
RECETTES	Prévisions budgétaires	A	43584,58	553586,54	597171,12
	RÉALISÉES	B	8243,66	492491,50	500735,16
	Restes à réaliser	C			0,00
DÉPENSES	Autorisations budgétaires	D	43584,58	553586,54	597171,12
	RÉALISÉES	E	8497,32	474708,33	483205,65
	Restes à réaliser	F	19068,00		19068,00

SOLDE DE RÉALISATION 2025 (résultat de clôture)	G = B - E		-253,66	17783,17	17529,51
--	-----------	--	---------	----------	----------

RÉSULTATS REPORTÉS 2024	H		36238,14	86243,55	122481,69
SOLDE D'INVESTISSEMENT/RÉSULTAT DE CLÔTURE D'EXPLOITATION	G + H		35984,48	104026,72	140011,20
RESTES À RÉALISER	I = C - F		-19068,00	0,00	-19068,00
RÉSULTAT CUMULÉ 001/002	G + H + I		16916,48	104026,72	120943,20

Le Président propose d'affecter les résultats de l'exercice 2025 sur le budget primitif 2026 comme précisé dans le tableau commenté ci-dessous :

- un résultat cumulé de 16 916,48 crédits à reporter au compte 001 en section d'investissement,
- un résultat cumulé de 104 026,72 crédits à reporter au compte 002 en section de fonctionnement.

AFFECTATION DU RÉSULTAT	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
RÉSULTAT DÉFINITIF 2025		16 916,48		104 026,72		120 943,20
001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ		35 984,48				
002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ				104 026,72		

Le comité de direction après en avoir délibéré :

- adopte à l'unanimité à 6 voix sur 6 (6 pour, 0 contre, 0 abstention) l'affectation du résultat ci-dessus.

Après présentation aux membres présents, le Président soumet au vote du Comité de direction le budget primitif 2026 par chapitre et l'annexe de l'état du personnel ci-joints, lequel est proposé en équilibre dans les sections d'investissement et d'exploitation, après reprise des restes à réaliser et affectation des résultats comme suit.

	Dépenses		Recettes	
Exploitation	011	224607,00	013	500,00
	012	340592,23	70	41050,00
	65	10000,00	74	260000,00
			75	175409,00
			77	496,00
	042		Résultat reporté N-2	86243,55
	68	6282,49	Résultat exercice N-1	17783,17
			002 - Résultat d'exploitation reporté	104026,72
		581481,72		581481,72
Investissement	20	2432,00	10	800,00
	21	21566,97	040	
	RAR	19068,00	28	6282,49
			Résultat reporté N-2	36238,14
			Résultat exercice N-1	-253,66
		001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	35984,48	
		43066,97		43066,97
Total		624548,69		624548,69

Le comité de direction après en avoir délibéré :

- adopte à l'unanimité à 6 voix sur 6 (6 pour, 0 contre, 0 abstention) le Budget primitif 2026 présenté par chapitre ci-dessus,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le

ID : 065-318964251-20260417-DE_06_2026_BIS-DE



Monsieur Hervé MARCHAND, Président.



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/04/2026

Présenté par ,
A le 17/04/2026

Délibéré par l'assemblée, réunie en session
A , le 17/04/2026



**OFFICE DE TOURISME
DE LUZ-SAINT-SAUVEUR**
20 pl du 8 mai, 65120 Luz-Saint-Sauveur
+33 5 62 92 30 30 | ot@luz.org | www.luz.org
SIRET : 318 964 251 000 17

Les membres de l'assemblée délibérante,

CAGNATI Emilie	
DUFOURCQ RIVIÈRE Christine	
LURIE Jérôme	
MARCHAND Hervé	
SOLÉ Angéline	
VIGNEAUX Cédric	
Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.	

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

REPUBLIQUE FRANÇAISE

OFFICE DE TOURISME EPIC

Numéro SIRET : 31896425100017
Poste comptable : SGC TARBES ANTENNE ARGELES

Budget primitif relatif à l'exercice 2026

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M.4(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de reception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières 18

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 19

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 20

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 21

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 25

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :% (maximum 7,5 %)
- Investissement :% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	581 481,72	477 455,00
+		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P	(si déficit)	(si excédent)
O	R	0,00	104 026,72
R	T	=	=
S			
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		581 481,72	581 481,72
(3)			

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	23 998,97	7 082,49
+		+	+
R	E	19 068,00	0,00
P	P	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	R	0,00	35 984,48
R	T	=	=
S			
TOTAL DE LA SECTION		43 066,97	43 066,97
D'INVESTISSEMENT (3)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	624 548,69	624 548,69
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	174 223,62	0,00	224 607,00	224 607,00	224 607,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	356 100,00	0,00	340 592,23	340 592,23	340 592,23
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	14 316,48	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses de gestion des services		544 640,10	0,00	575 199,23	575 199,23	575 199,23
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		546 140,10	0,00	575 199,23	575 199,23	575 199,23
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	7 346,44		6 282,49	6 282,49	6 282,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 346,44		6 282,49	6 282,49	6 282,49
TOTAL		553 486,54	0,00	581 481,72	581 481,72	581 481,72

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	581 481,72
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 937,28	0,00	500,00	500,00	500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	32 030,00	0,00	41 050,00	41 050,00	41 050,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	257 500,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
75	Autres produits de gestion courante	167 482,00	0,00	175 409,00	175 409,00	175 409,00
Total des recettes de gestion des services		462 949,28	0,00	476 959,00	476 959,00	476 959,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	492,23	0,00	496,00	496,00	496,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	3 901,48		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		467 342,99	0,00	477 455,00	477 455,00	477 455,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		467 342,99	0,00	477 455,00	477 455,00	477 455,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	104 026,72
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	581 481,72
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	6 282,49
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026
Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE
A G E D I

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	27 240,00	19 068,00	2 432,00	2 432,00	21 500,00
21	Immobilisations corporelles	16 344,58	0,00	21 566,97	21 566,97	21 566,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	43 584,58	19 068,00	23 998,97	23 998,97	43 066,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	43 584,58	19 068,00	23 998,97	23 998,97	43 066,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	43 584,58	19 068,00	23 998,97	23 998,97	43 066,97

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 066,97
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	800,00	800,00	800,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	800,00	800,00	800,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00			0,00

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de reception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	800,00	800,00	800,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 346,44		6 282,49	6 282,49	6 282,49
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 346,44		6 282,49	6 282,49	6 282,49
TOTAL		7 346,44	0,00	7 082,49	7 082,49	7 082,49

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	35 984,48
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 066,97
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

6 282,49

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de reception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	224 607,00		224 607,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	340 592,23		340 592,23
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	6 282,49	6 282,49
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		575 199,23	6 282,49	581 481,72

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	581 481,72
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	21 500,00	0,00	21 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	21 566,97	0,00	21 566,97
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		43 066,97	0,00	43 066,97

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 066,97
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	500,00		500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	41 050,00		41 050,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	260 000,00		260 000,00
75	Autres produits de gestion courante	175 409,00		175 409,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	496,00	0,00	496,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	477 455,00	0,00	477 455,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	104 026,72
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	581 481,72
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	800,00	0,00	800,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		6 282,49	6 282,49
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	800,00	6 282,49	7 082,49

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	35 984,48
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'I	,97
-------------------------------	------------

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	174 223,62	224 607,00	224 607,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	30 000,00	30 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, ...)	7 000,00	10 000,00	10 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 592,70	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6066	Carburants	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	1 585,00	1 585,00
607	Achats de marchandises	37 500,00	35 000,00	35 000,00
611	Sous-traitance générale	0,00	12 000,00	12 000,00
6132	Locations immobilières	8 241,00	8 052,00	8 052,00
6135	Locations mobilières	11 000,00	13 000,00	13 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	100,00	100,00	100,00
6156	Maintenance	7 500,00	1 000,00	1 000,00
6161	Multirisques	3 500,00	5 000,00	5 000,00
6168	Autres	35,00	100,00	100,00
618	Divers	28 000,00	2 000,00	2 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	220,00	220,00	220,00
6226	Honoraires	6 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6232	Échantillons	500,00	5 500,00	5 500,00
6236	Catalogues et imprimés	26 000,00	32 000,00	32 000,00
6238	Divers	500,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages et déplacements	800,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	900,00	7 000,00	7 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations...)	3 984,92	4 000,00	4 000,00
6288	Autres	0,00	2 000,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	250,00	250,00	250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	356 100,00	340 592,23	340 592,23
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6311	Taxe sur les salaires	25 000,00	27 000,00	27 000,00
6333	Particip. employeurs format ^o pro. cont.	1 300,00	892,00	892,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	800,00	800,00	800,00
6411	Salaires, appointements, commissions	240 000,00	227 900,23	227 900,23
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	51 000,00	50 000,00	50 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	8 500,00	8 000,00	8 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6458	Cotisat ^o autres organismes sociaux	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	14 316,48	10 000,00	10 000,00
6512	Droits d'utilisat ^o - informatique nuage	9 500,00	9 990,00	9 990,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 901,48	0,00	0,00
6583	Déficits sur opérations de gestion	900,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	15,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		544 640,10	575 199,23	575 199,23
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (c)	1 500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs			0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat^o (d) (9)			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			0,00

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de reception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		546 140,10	575 199,23	575 199,23
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	7 346,44	6 282,49	6 282,49
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	7 346,44	6 282,49	6 282,49
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 346,44	6 282,49	6 282,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 346,44	6 282,49	6 282,49
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		553 486,54	581 481,72	581 481,72

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	581 481,72
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	5 937,28	500,00	500,00
64198	Autres remboursements	5 937,28	500,00	500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	32 030,00	41 050,00	41 050,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	20 000,00	30 000,00	30 000,00
706	Prestations de services	12 000,00	11 000,00	11 000,00
7083	Locations diverses	30,00	50,00	50,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	257 500,00	260 000,00	260 000,00
741	Subv. d'exploit. - coll. de rattachement	257 500,00	260 000,00	260 000,00
75	Autres produits de gestion courante	167 482,00	175 409,00	175 409,00
753	Reversement taxe de séjour	166 633,00	175 209,00	175 209,00
7581	FCTVA	0,00	200,00	200,00
7588	Autres	849,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		462 949,28	476 959,00	476 959,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	492,23	496,00	496,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	492,23	496,00	496,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	3 901,48	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	3 901,48	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		467 342,99	477 455,00	477 455,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		467 342,99	477 455,00	477 455,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	104 026,72
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	581 481,72
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	27 240,00	2 432,00	2 432,00
2051	Concessions et droits assimilés	27 240,00	2 432,00	2 432,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	16 344,58	21 566,97	21 566,97
2183	Matériel de bureau et informatique	5 937,28	14 600,00	14 600,00
2184	Mobilier	6 407,30	4 966,97	4 966,97
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		43 584,58	23 998,97	23 998,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		43 584,58	23 998,97	23 998,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		43 584,58	23 998,97	23 998,97

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	19 068,00
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 066,97
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	800,00	800,00
10222	FCTVA	0,00	800,00	800,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	800,00	800,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	800,00	800,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	7 346,44	6 282,49	6 282,49
28121	Aménagement Terrains nus	112,20	112,34	112,34
28135	Installations générales, agencements, ..	2 190,27	2 080,00	2 080,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 437,33	2 450,99	2 450,99
28184	Mobilier	712,40	744,92	744,92
28188	Autres	894,24	894,24	894,24
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 346,44	6 282,49	6 282,49
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 346,44	6 282,49	6 282,49
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 346,44	7 082,49	7 082,49

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	35 984,48
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 066,97
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de reception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	35 984,48	35 984,48
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-19 068,00	-19 068,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	16 916,48	16 916,48

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	16 916,48	16 916,48
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	16 916,48	16 916,48

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	7 082,49	7 082,49
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	7 082,49	7 082,49

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 082,49	III 7 082,49
Ressources propres externes de l'année (a)		800,00	800,00
10222	FCTVA	800,00	800,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 282,49	6 282,49
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28121	<i>Aménagement Terrains nus</i>	112,34	112,34
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	2 080,00	2 080,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	2 450,99	2 450,99
28184	<i>Mobilier</i>	744,92	744,92
28188	<i>Autres</i>	894,24	894,24
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur - Attaché principal contractuel	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		8,17	0,00	8,17	0,00	8,17	8,17
Community Manager - Graphiste	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller en séjour	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Conseiller.ère en séjour saisonnier.ère	C	0,17	0,00	0,17	0,00	0,17	0,17
Conseillère en séjour	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Conseillère en séjour/Assistante de direction	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Conseillère en séjour/Assistante de direction	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Créateur de contenu	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable Accueil, Qualité et Comptabilité	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable promotion	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,17	0,00	9,17	0,00	9,17	9,17

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				264 768,31		
Community Manager - Graphiste	B	OTR	1850	28 973,52	A Droit privé	CDI
Conseiller en séjour	C	OTR	1550	4 929,12	A Droit privé	CDI
Conseiller.ère en séjour saisonnier.ère	C	OTR	1500	3 801,30	A Droit privé	CDD
Conseillère en séjour	C	OTR	1609	25 199,16	A Droit privé	CDI
Conseillère en séjour	C	OTR	1609	32 783,28	A Droit privé	CDI
Conseillère en séjour/Assistante de direction	C	OTR	1550	23 568,12	A Droit privé	CDI
Créateur de contenu	B	OTR	1750	15 522,01	A Droit privé	CDD
Directeur - Attaché principal contractuel	A	ADM	821	57 499,32	332-8-2°	CDI
Responsable Accueil, Qualité et Comptabilité	B	OTR	2384	37 699,20	A Droit privé	CDI
Responsable promotion	B	OTR	2025	34 793,28	A Droit privé	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				264 768,31		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-326-352. Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de réception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

OFFICE DE TOURISME - OFFICE DE TOURISME - BP - 2026

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/04/2026

Présenté par ,

A le 17/04/2026

Délibéré par l'assemblée, réunie en session

A , le 17/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

CAGNATI Emilie	
DUFOURCQ RIVIÈRE Christine	
LURIE Jérôme	
MARCHAND Hervé	
SOLÉ Angéline	
VIGNEAUX Cédric	
Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.	

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

Date de transmission de l'acte: 23/04/2026

Date de reception de l'AR: 23/04/2026

065-318964251-DE_06_2026_BIS-DE

A G E D I

Plan de promotion 2026

EXPLORE L'ESSENTIEL
des
Pyrénées !

Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de reception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE

A G E D I

3 axes de promotion

STRATÉGIE GLOBALE 3

Positionnement & identité
Objectifs
Commercialisation
Supports principaux
Campagnes de promotion

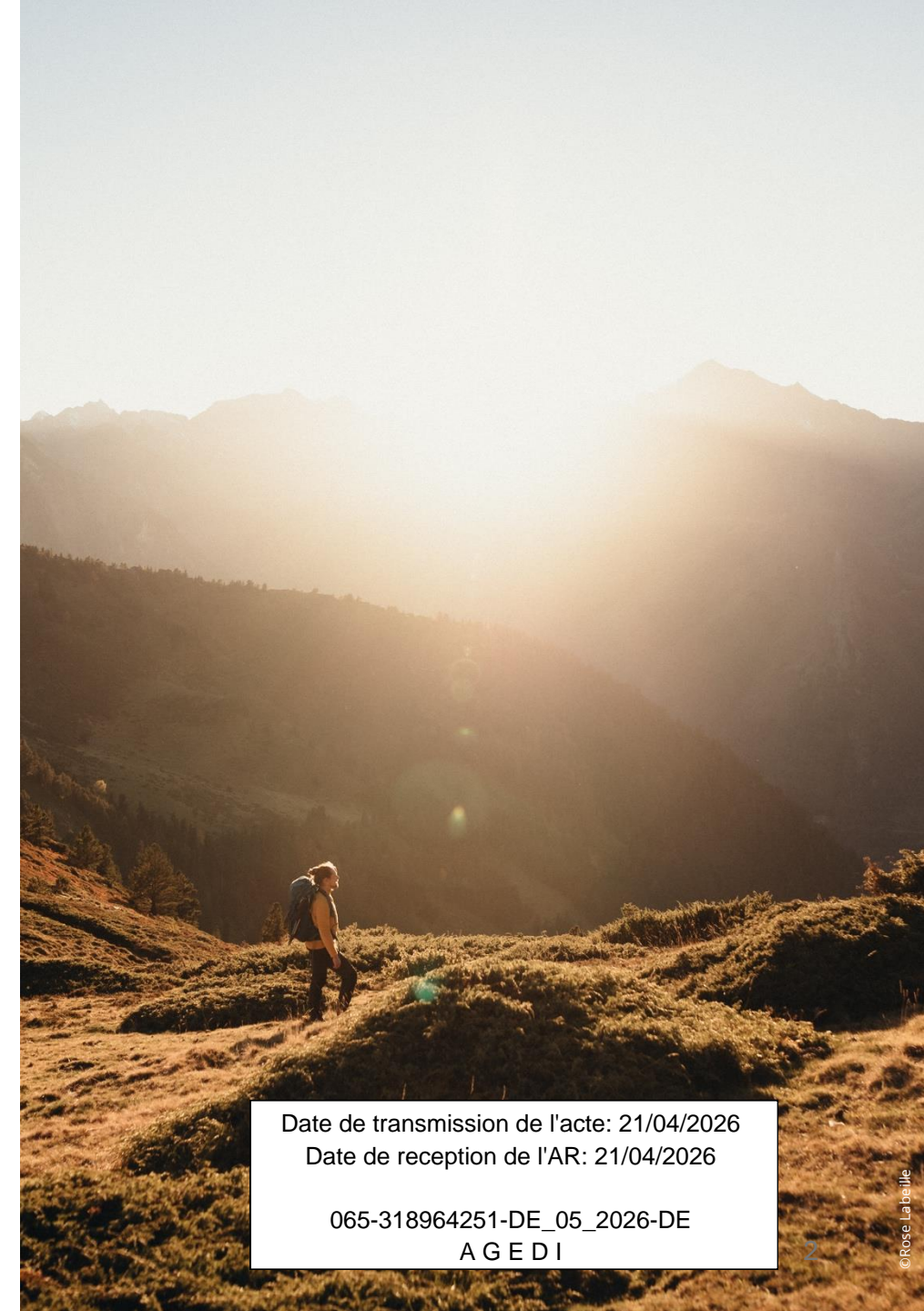


PROGRAMME D'ACTIIONS CIBLÉES 15

Des informations adaptées aux primo-randonneurs
Des services pour la clientèle long-courrier
Une offre dédiée aux cyclistes
Une destination pour tous

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS LOCAUX 21

Pour les socioprofessionnels
Pour les structures communales



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026
Date de reception de l'AR: 21/04/2026
065-318964251-DE_05_2026-DE
A G E D I



Stratégie globale

Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de reception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE
A G E D I

Positionnement & identité

À Luz, tu es déjà en montagne, dans un village authentiquement riche, à la croisée des Grands Sites.

UNE MARQUE DESTINATION LUZ TOURISME

Un **logo** avec des éléments graphiques choisis pour asseoir le positionnement stratégique, affirmer la simplicité des valeurs des montagnards et les formes du relief qui entourent Luz-Saint-Sauveur.

UNE CHARTE GRAPHIQUE ORIGINALE

Un **univers graphique** inspiré de la nature luzéenne et pyrénéenne avec une colorimétrie organique.

UNE STRATÉGIE ÉDITORIALE MODERNISÉE

Le **tutoiement** pour créer plus de proximité avec le public et révéler la convivialité et l'âme chaleureuse des habitants et des professionnels du tourisme.
> C'est une manière plus directe, familière et moderne d'impacter davantage les cibles.

Un **rédactionnel** ponctué de mots appartenant au champ lexical de la montagne

EXPLORE LES PYRÉNÉES

Depuis Luz-Saint-Sauveur



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de réception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE

AGEDI

Positionnement & identité

Logo principal



Colorimétrie

DORÉ #B89C66 R184 V156 B102 C23 M35 J67 N11 PANTONE 465 C	BLEU #216067 R33 V196 B103 C83 M40 J46 N31 PANTONE 7474 C
VERT #074646 R7 V70 B70 C90 M45 J57 N51 PANTONE 561 C	TAUPE #878874 R135 V136 B116 C23 M35 J67 N11 PANTONE 17-0510 TCX

Illustrations



graphiques



Pictogrammes



commerciales

Traverse des pics d'émotions
Offre du relief à tes vacances
Suis la bonne courbe des cols
Découvre monts et merveilles
Goûte au bonheur sur un plateau
Pose-toi sur un nuage
Amuse-toi au village
Applaudis les artistes
Suis les chemins de l'histoire
Recueille les secrets de l'histoire
Choisis le bien-être
Ne perds pas ton bien-être
Explore de nouveaux horizons
spectaculaires

Rencontre la nature
Assiste au spectacle des Pyrénées
Joue avec l'apesanteur
File entre les ruelles historiques
Prends de l'altitude au fil des saisons
Saisis le bon écho
Observe le ciel étoilé
Skie et profite de LA
Fais ta trace dans la neige

Date de transmission de l'acte: 21/04/2026
Date de réception de l'AR: 21/04/2026
065-318964251-DE_05_2026-DE
AGEDI

Positionnement nt & identité texte de présentation

OFFRE DU RELIEF À TES VACANCES

*au coeur des montagnes
les plus spectaculaires des Pyrénées*

Fraie-toi un chemin et traverse des pics d'émotions le long **des sentiers d'altitude ou à l'ombre des réserves naturelles de fraîcheur pour découvrir monts et merveilles** : le **Cirque de Gavarnie, colosse de pierre** dont le cœur bat au rythme des acrobaties de sa **grande cascade**, la **réserve de ciel étoilé** sur les **hauteurs vertigineuses de l'observatoire du Pic du Midi**, les **eaux bondissantes du Pont d'Espagne**, le **reflet émeraude du massif du Vignemale** sur le **lac glacière de Gaube**, la **faune et la flore qui trouvent refuge** dans les espaces **préservés** et embrassent **l'Espagne**.

Tu as choisi le bon **versant pour t'abandonner à l'adrénaline des sommets** et goûter aux **loisirs sur un plateau d'air pur**. **Randonne en pleine nature** depuis le village, suis la bonne **courbe des cols** à vélo, chatouille les **chutes virevoltantes des canyons**, **dévale** avec fougue les **pistes de descente**, joue sans limite avec **l'apesanteur**, débusque les cachoteries des animaux **sauvages**, file entre les **ruelles** historiques du vieux bourg, nourris ton corps des **sources thermales bienfaitantes**, tends l'oreille aux chants des **bergers**, saisis l'aventure **pastorale** qui les unit, immisce-toi dans les **fêtes conviviales** et imprègne-toi des **traditions locales**.

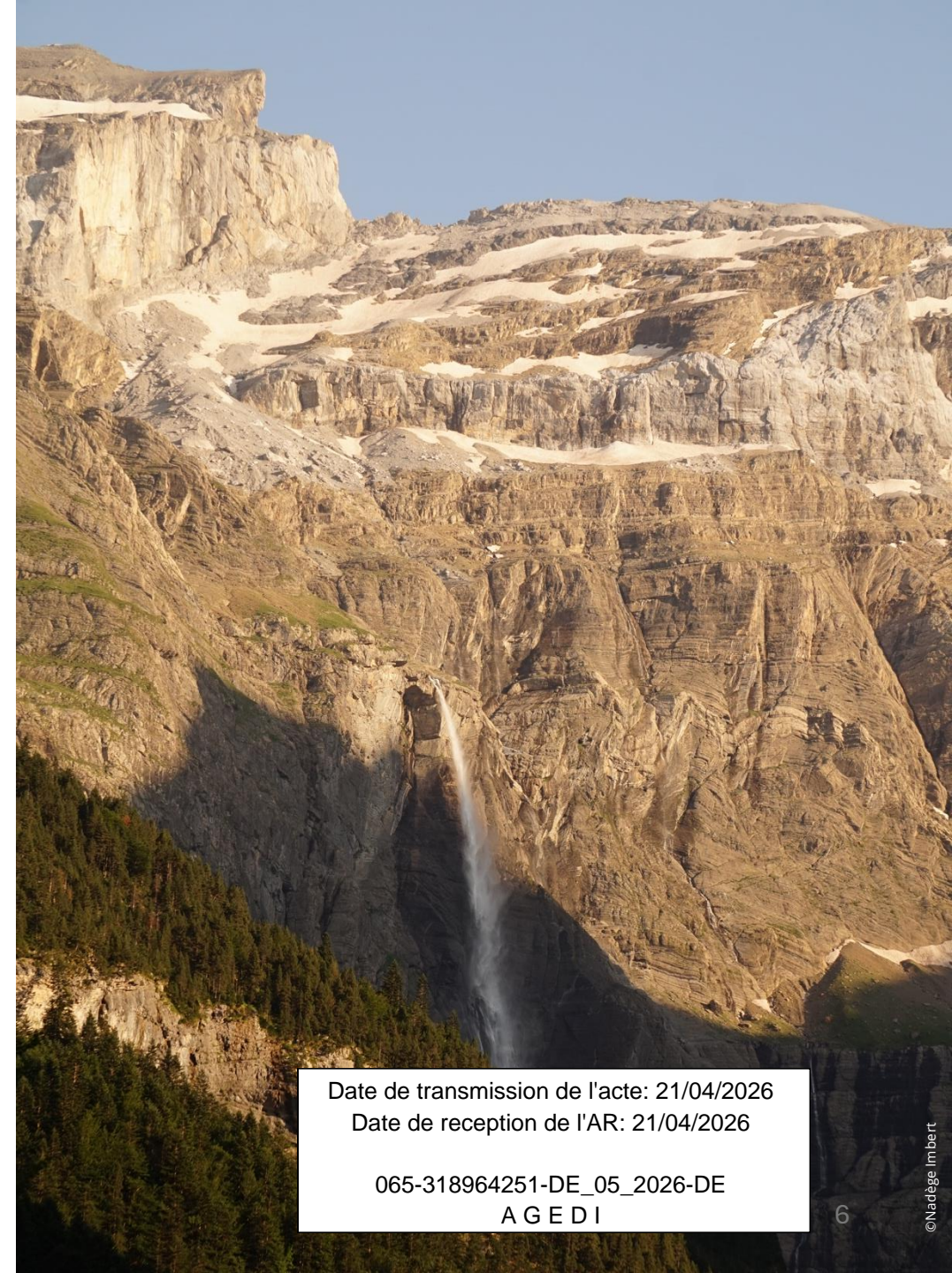
Et **respire...** Comme un murmure qui transcende le **silence des hauteurs**, connecte ta pleine conscience à la **puissance de la montagne**, prête attention aux **échos** que porte le vent, contemple les **rayons de soleil qui baignent les cimes de lumière** et couche ton regard sur les **crêtes incandescentes** qui s'endorment à plus de **3000 mètres**.

Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de reception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE

AGEDI



Objectifs

- Faire connaître Luz-Saint-Sauveur
- Fidéliser les clients et attirer de nouveaux prospects
- Reconquérir une clientèle internationale
- Conforter l'image de la marque Luz Tourisme
- Séduire les visiteurs par la qualité de l'offre et les outils de communication
- Faciliter l'organisation et la réservation des vacances de nos clientèles via des outils performants, modernes et complets
- Accroître nos communautés digitales et le trafic sur notre site internet
- Développer une image de destination de montagne écoresponsable et raisonnée
- Identifier l'Office de tourisme comme vecteur privilégié d'information touristique
- Miser sur un tourisme plus vert et inclusif via des actions de sensibilisation et des outils dédiés



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de reception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE
A G E D I

Commercialisation

touristique

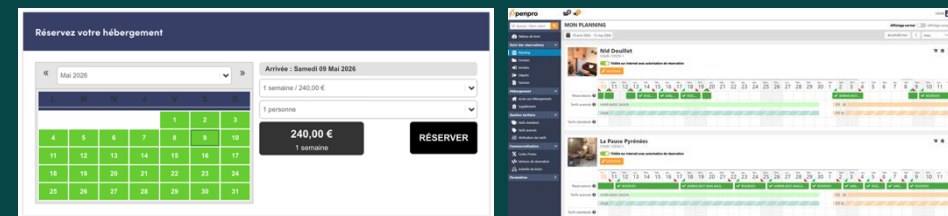
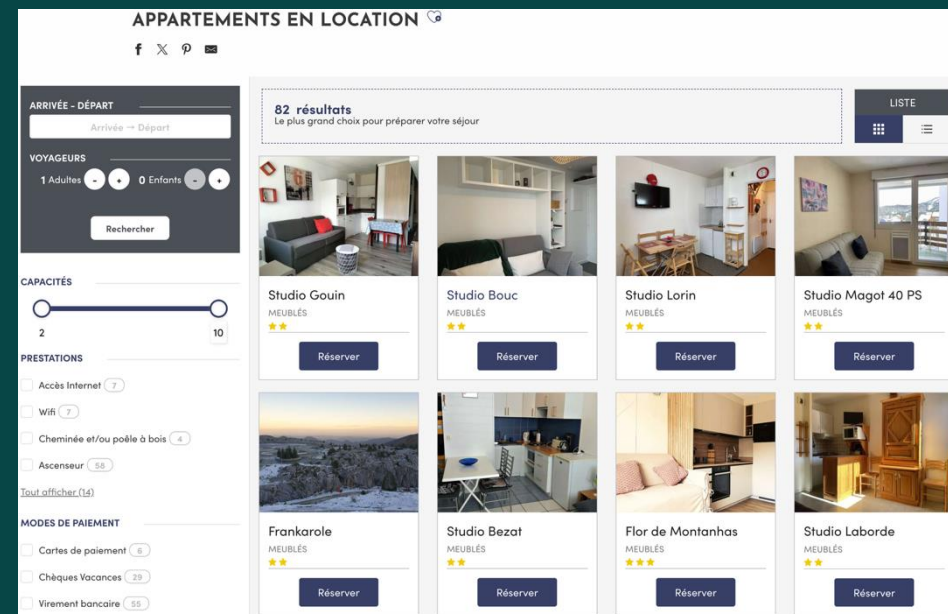
DES DISPONIBILITÉS EN LIGNE

Luz-tourisme.com offrira la possibilité de consulter en ligne les disponibilités des hébergements peu importe la plateforme de réservation choisie par les hébergeurs grâce à un lien intégré (planning Ical) depuis la base de données Tourinsoft. Un widget présent sur toutes les pages du nouveau site permettra de lancer une recherche de manière multicanale.

INTÉGRATION DE LA PLACE DE MARCHÉ N'PY

Luz Tourisme se rapproche de N'PY Résa pour permettre une solution directe de réservation en ligne pour les forfaits de ski et la réservation des hébergements mais aussi par la suite d'activités, de location de matériel... Le choix s'est dirigé vers ce partenaire en raison de :

- sa proximité géographique,
- sa connaissance de notre territoire,
- son travail en lien étroit avec la station de ski Luz Ardiden,
- la possibilité pour les hébergeurs de faire un lien avec leur planning Ical
- sa commission raisonnable (7%),
- la possibilité pour Luz Tourisme de récupérer une rétrocommission en tant qu'apporteur d'affaire sur les nouveaux hébergeurs (1%),
- la récupération de la taxe de séjour incluant les taxes additionnelles.



065-318964251-DE_05_2026-DE
A G E D I

Commercialisa tion

commercial de l'accueil

COMMERCIALISATION DES FORFAITS DE SKI

L'accueil de l'Office de tourisme vend **une large gamme de forfaits de ski de Luz Ardiden** afin d'offrir aux vacanciers ce service au village et sur toute la saison (en semaine hors vacances, toute la journée...) et de permettre de passer de l'information touristique à l'acte d'achat.

VENTE D'UN NOUVEAU TOPOGUIDE DE RANDONNÉES

L'Office de tourisme a imaginé et conçu pour les vacanciers **un tout nouveau topoguide Lacs et sommets en vallée de Luz-Saint-Sauveur** présentant 20 itinéraires soigneusement sélectionnés en vente à l'accueil et qui sera promu lors de différentes campagnes publicitaires.

ÉLARGISSEMENT DE LA BILLETTERIE

L'Office de tourisme prospecte d'autres structures partenaires pour commercialiser d'autres types d'entrée (balnéo, Pic du midi...).

MISE EN PLACE DU LABEL VÉLO

La démarche pour être labellisé **Accueil vélo** est en cours et permettra de labelliser également les professionnels du tourisme intéressés par ce label.



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de reception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE
A G E D I

Communication principaux

>> L'ensemble de nos supports de communication sont réalisés en interne.

touristiques

PRINT

Plan touristique du village

Détails sur l'histoire des monuments historiques et itinéraires des balades au départ du centre | Disponible en 3 langues

Carnet rando

10 itinéraires sous forme d'aventures depuis Luz | Disponible en 3 langues

Topoguide Vallée de Luz-St-Sauveur Lacs et sommets... à pied

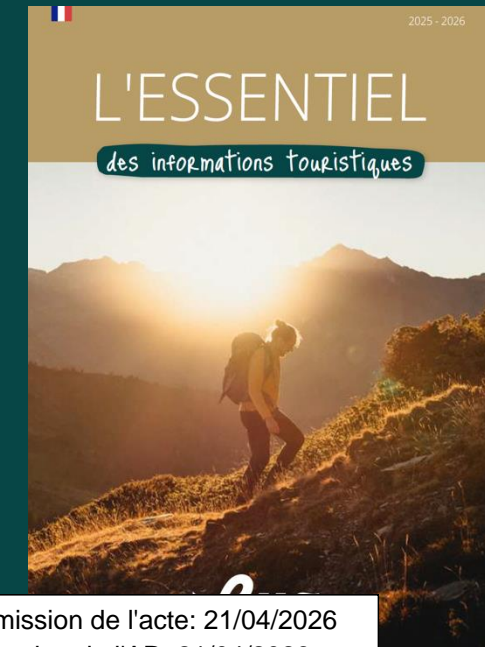
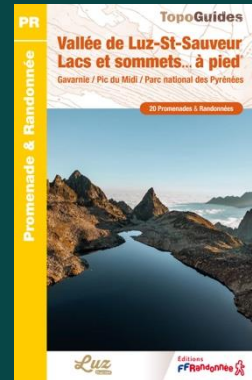
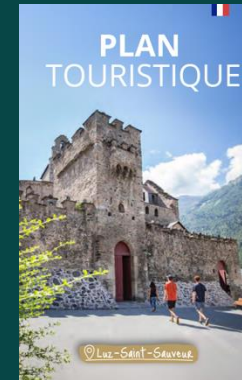
20 randonnées parmi les Grands Sites et sur des zones moins fréquentées | En vente à l'Office de tourisme, sur le site web de la FFR et dans ses magasins partenaires

Guide L'Essentiel

Informations touristiques et pratiques | Contacts des socioprofessionnels partenaires | Disponible en 3 langues

Guide des hébergements

E-brochure actualisée quotidiennement et automatiquement | Offres des partenaires sur Luz-Saint-Sauveur et les villages alentours | Disponible uniquement en numérique



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de reception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE
A G E D I

Communication principaux touristiques

PRINT

Agendas

Livrets édités à partir des informations envoyées par les structures partenaires et socioprofessionnels | 3 agendas par an (saison estivale, vacances de Noël et d'hiver)

Carte du territoire

Création d'une carte de la vallée allant jusqu'à Lourdes et Gavarnie sous forme de blocs de feuilles détachables pour informer les visiteurs au comptoir

Blocs-notes

Outils de prise de notes aux couleurs de la charte Luz Tourisme pour informer les visiteurs au comptoir

AFFICHAGE

Affiches d'informations sur la Foire

Plan de ville de la Foire et affiches publicitaires de la boutique



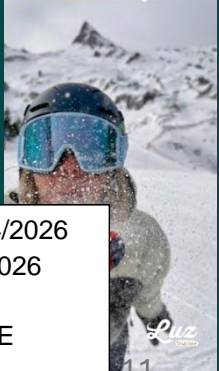
VACANCES DE NOËL & JANVIER

feuillette l'agenda



FÉVRIER & MARS 2026

feuillette l'agenda



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026
Date de reception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE
A G E D I

Communication principaux

promotion

PRINT

Magazine touristique bi-annuel

Actualités | Portraits | Reportages | Événements | Gastronomie | Découverte ludique
Brochure numérique et imprimée | Distribution dans des lieux stratégiques de consultation (cafés, restaurants, magasins spécialisés, aéroport, offices de tourisme de plaine, accueil de lieux touristiques...)

Livret de jeux

Approche de la destination sous forme de jeux adaptés aux petits comme aux grands | Distribution à l'accueil de l'Office de tourisme, restaurants, cafés, événements...

DIGITAL

Refonte totale du site internet

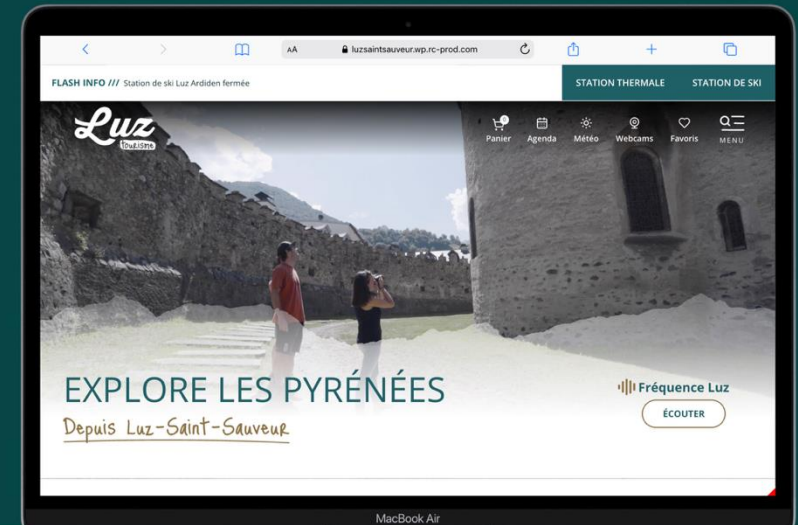
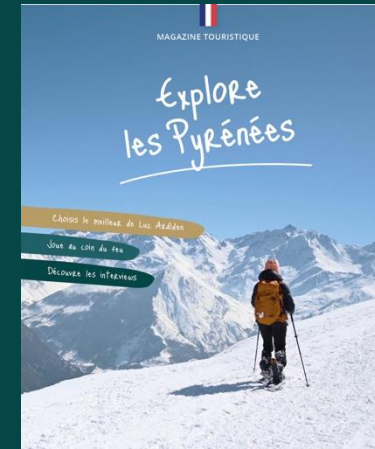
Nom de domaine luz-tourisme.com | Nouvelle charte graphique | Adaptation à une utilisation principalement mobile | Disponibilités des hébergements en ligne | Traduction automatique en 2 langues | Carte interactive | Intégration graphique de widgets (bulletin neige, météo...) | Affichage des événements plus ergonomique | Calculateur d'itinéraires | Fiches de randonnées | Intégration de contenus multimédias | Espaces blog, pro, presse, photothèque | Lecteur Fréquence Luz

Réseaux sociaux

Rédaction d'une stratégie dédiée à l'animation des réseaux sociaux : courtes vidéos, photos de bonne qualité, infos live... | Campagnes publicitaires régulières sur Instagram et Facebook

Newsletters

Envoi régulier d'informations touristiques sur la destination aux abonnés et socioprofessionnels de la vallée : nouveautés, événements, informations pratiques, bons plans...



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de réception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE
A G E D I

Campagnes de promotion

AFFICHAGE ET GOODIES

Affiches saisonnières sur mobiliers urbains Luzéens

4X3 pont de la Reine et sucette avenue Saint-Sauveur | Planning partagé entre les structures communales et partenaires

Panneau permanent à Luz

Affiche à l'entrée du village pour orienter les visiteurs vers le centre historique et les parkings

4X3 à Lourdes

Affichage saisonnier de thématiques touristiques de la destination | 4 visuels par an

Kakémono publicitaire

PLV destinée aux partenariats commerciaux pour la promotion de la destination

Flocage divers

Habillage promotionnel de la porte de l'Office de tourisme côté abribus

Goodies

Réalisation de petits objets publicitaires pour promouvoir le nouveau site luz-tourisme.com auprès du grand public

PRESSE

Veille médiatique via des outils digitaux

Accueil de journalistes et d'influenceurs (accompagnement, hébergements, repas...)

Envoi de communiqués de presse thématiques



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de réception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE

A G E D I

Campagnes de promotion

CRÉATION DE CONTENUS

Rédactionnel

Texte pour le magazine d'hiver et traduction du guide L'Essentiel

Achat de photos et vidéos

Réalisation de photos/vidéos par des influenceurs durant l'été et d'une vidéo destination hivernale

Réalisation en interne de contenus media

Montée en qualité de notre photothèque interne pour nos supports digitaux et imprimés

PARTENARIATS

Notoriété via des radios régionales

Négociation d'échanges de dotations pour des jeux concours contre message publicitaire, orchestré par l'Office de tourisme et en partenariat avec les structures communales

Visibilité dans des centres commerciaux

Organisation de jeux concours | Visibilité sur des écrans ou des PLV dans les galeries marchandes

Promotion auprès des comités d'entreprise

Présence sur une journée à l'entrée du restaurant d'une des entreprises d'Airbus pour démarcher les salariés



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de reception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE

A G E D I



Programme d'actions ciblées

Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de reception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE

AGEDI

Des informations adaptées aux primo-randonneurs

PRINT

Topoguide Vallée de Luz-St-Sauveur Lacs et sommets... à pied

20 randonnées parmi les Grands Sites et sur des zones moins fréquentées | En vente à l'Office de tourisme, sur le site web de la FFR et dans ses magasins partenaires

Carnet rando

10 itinéraires sous forme d'aventures depuis Luz | Disponible en 3 langues

Des conseils pour bien randonner

Des pages dédiées sur le guide pratique L'Essentiel et un encart sur le carnet rando | Conseils pour partir randonner en sécurité, randonner avec son chien, avoir le bon équipement, la réglementation dans le Parc national...

DIGITAL

Des pages dédiées sur notre site internet

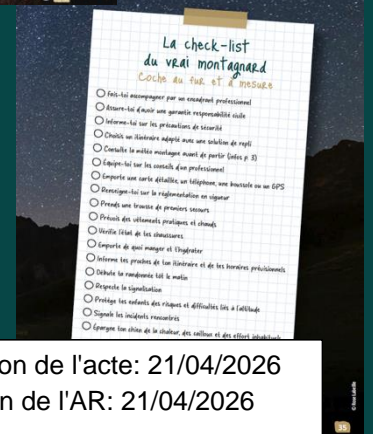
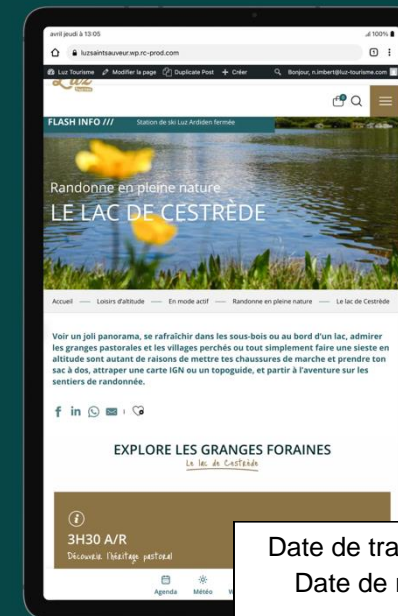
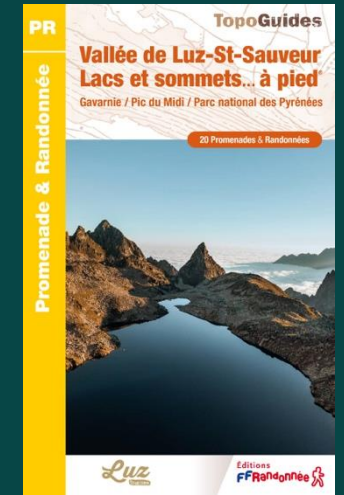
Itinéraires détaillés des balades du village et des randonnées alentours, tracés GPX disponibles, étapes touristiques, pages dédiées à la prévention des risques en montagne...

Campagnes publicitaires sur les réseaux sociaux

Promotion du topoguide | Idées d'itinéraires de randonnées selon les profils et les saisons | Renvoi vers les pages dédiées sur notre site internet

Des tutoriels et conseils pour bien randonner

Articles de blog et publications dédiées sur les réseaux sociaux | Conseils pour partir randonner en sécurité, randonner avec son chien, avoir le bon équipement, la réglementation dans le Parc national...



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de réception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE

A G E D I

Des informations adaptées aux primo-randonneurs

AFFICHAGE

Affichage sur mobilier urbain

Mise en avant de la destination pour son offre de randonnées et promotion du topoguide

CAMPAGNES PUBLICITAIRES

Insertions dans la presse spécialisée

Mise en avant de la destination pour son offre de randonnées et promotion du topoguide

PRÉPARE DÉJÀ TA SAISON DE RANDOS !

Ton nouveau topo

12,50€

Date de transmission de l'acte: 21/04/2026
Date de reception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE
A G E D I

Des services pour la clientèle long-courrier

PRINT

Des brochures traduites

Guide pratique L'Essentiel | Plan touristique du village avec historique des monuments | Carnet rando

Des guides hébergements numériques

Guide des hébergements partenaires | Guide des hébergements dédiés aux curistes offrant un tarif pour 3 semaines

Carte du territoire

Destinée à faciliter l'approche du territoire pour les néophytes

DIGITAL

Site internet trilingue

Traduction automatique via un module DeepL (intelligence artificielle) permettant d'avoir en permanence les informations actualisées et traduites

Disponibilités en ligne

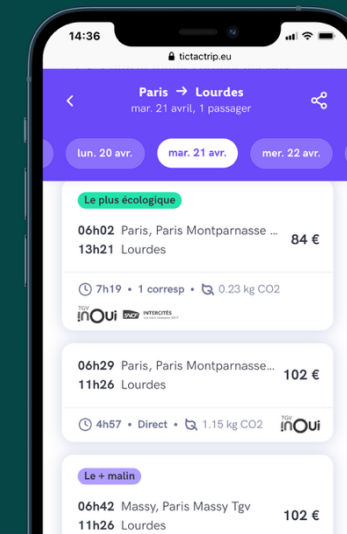
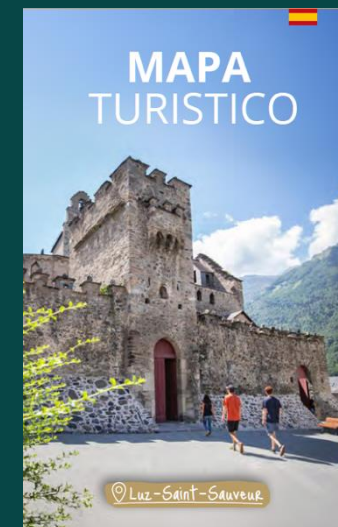
Recherche des hébergements selon la date choisie et plusieurs critères facilitant la réservation des séjours

Podcasts sur l'histoire du village

Promotion des historiques des monuments disponibles en 3 langues sur la plateforme Spotify

Informations sur les options de transport

Calculateur d'itinéraires avec empreinte carbone sur le site internet | Transports en commun sur place



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026
Date de reception de l'AR: 21/04/2026
065-318964251-DE_05_2026-DE
A G E D I

aux cyclistes

COMMERCIALISATION

Un nouveau label Vélo

Devenir organisme labellisateur Accueil Vélo (démarche en cours) | Démarchage des socioprofessionnels intéressés pour étendre le label

Des services visibles

Mise en avant sur le site internet des hébergements ou commerces labellisés Accueil Vélo et Altamonta

Collaboration avec le PLVG

Travail sur la mission tourisme vélo à l'échelle du territoire élargi jusqu'à Tarbes

PRINT

Brochures

Guide pratique L'Essentiel, carte du territoire, magazine : promotion des ascensions et des cols mythiques, services dédiés, Promenade des célébrités... | Cartes Altamonta traduites pour les étrangers nombreux à vélo | Supports de prévention de l'activité

DIGITAL

Des pages dédiées aux cyclistes sur le site internet

Descriptions des itinéraires | Tracés GPX disponibles | Commerces et hébergements

Des publications sur les réseaux sociaux

Couverture des événements cyclistes importants | Tutoriels pour préparer sa session vélo

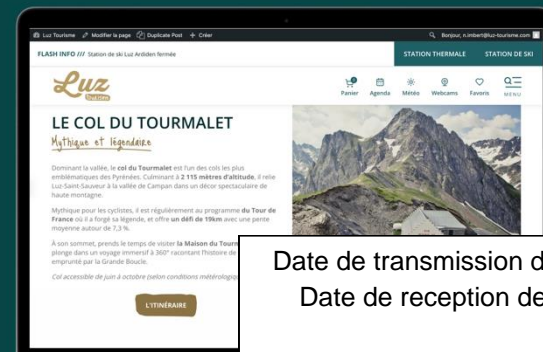
AFFICHAGE

4X3 au pont de la Reine

Affiche de l'arrivée du Tour de France à Gavarnie



Un label de France Vélo TOURISME



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026
Date de réception de l'AR: 21/04/2026
065-318964251-DE_05_2026-DE
A G E D I

pour tous

PRINT

Des brochures présentant des conseils adaptés

Activités | Balades | Services | Professionnels de santé

Création d'un guide Accessibilité en version numérique

Informations actualisées et dédiées au public présentant certaines contraintes (mobilité réduite, chien, enfant en bas âge, personnes enceintes, avec une poussette, sans voiture...)

Des pictogrammes identifiant l'accessibilité

Personnes à mobilité réduite | Avec un chien | Avec un enfant en bas âge

Des balades et randonnées pour chacun

Personnes à mobilité réduite | Avec un chien | Avec un enfant en bas âge | Personnes à pied

DIGITAL

Site internet

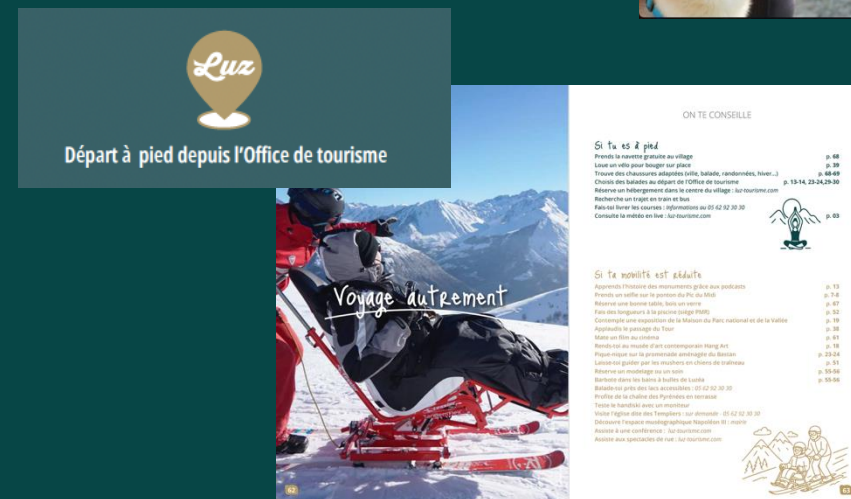
Pages dédiées | Pictos identifiant l'accessibilité et les informations pratiques | Articles de blog

Informations sur les options de transport

Calculateur d'itinéraires sur le site internet | Transports en commun sur place

Réseaux sociaux

Stories à la une | Publications présentant des idées d'activités adaptés à tous



A wide-angle photograph of a mountain valley. In the foreground, a green hillside slopes down towards a valley. A river winds through the valley floor, which is dotted with small buildings and green fields. In the middle ground, a paraglider with a yellow and black canopy is in flight. The background features a range of blue mountains under a clear blue sky with some light clouds. The title text is overlaid on a semi-transparent brown oval in the center of the image.

Accompagnement des acteurs locaux

Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de reception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE
A G E D I

TOUTES socioprofessionnels

COMMERCIALISATION

Disponibilités des hébergements en ligne

Intégration du planning Ical dans notre base de données touristiques pour afficher les disponibilités de manière multicanale entre les différentes plateformes de réservation

Proposition d'une commercialisation en ligne

Afin de favoriser la commercialisation de l'offre touristique et répondre aux demandes de disponibilités, l'Office de tourisme se rapproche de N'PY résa pour proposer une solution facile, pyrénéenne et innovante

Développement de la commercialisation du territoire

Grâce au développement d'un widget performant et d'un travail de terrain opéré par les équipes

DIGITAL

Un espace dédié aux professionnels

Des informations utiles, les actualités, un accès à une photothèque... | Accès sécurisé aux partenaires

Une page Facebook L'Essentiel

Actualités | Informations pratiques | Nouveautés

RÉCEPTIONS & FORMATIONS

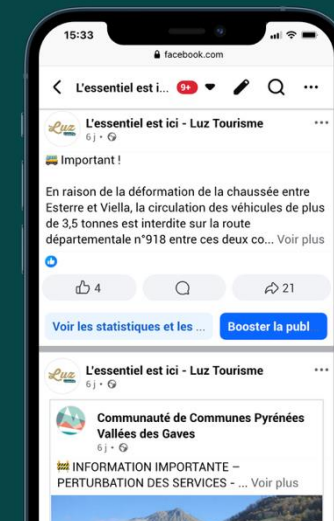
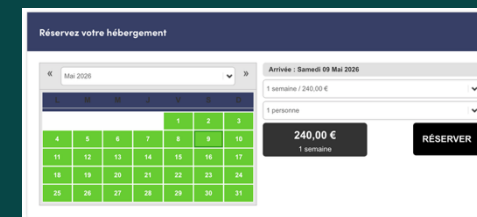
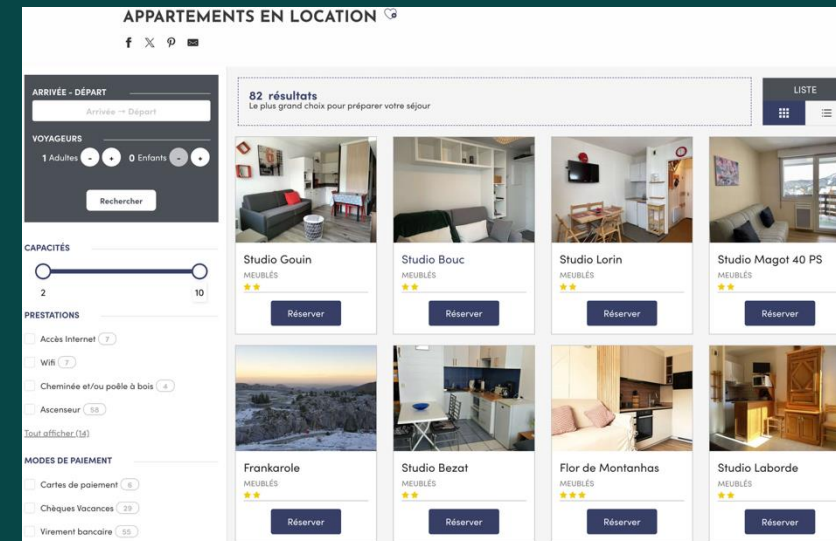
Rencontre pour présenter les nouveaux outils

Invitation à des formations ou webinaires (HPTE, NPY Résa...)

GOODIES

Présentoirs à brochures pour les commerces et gros hébergements

Objets personnalisés pour les propriétaires de meublés



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de réception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE

A G E D I

Tout les structures communales

COMMERCIALISATION

Site internet

Vente en ligne d'activités touristiques (forfaits de ski déjà en place)

Comptoir

Vente des forfaits de ski

DIGITAL

Mise en avant sur le site internet

Entrée directe depuis la homepage vers les sites internet de la station de ski Luz Ardiden et des thermes Luzéa

Newsletter et réseaux sociaux

Actualités et informations commerciales des structures communales partenaires

CAMPAGNE PUBLICITAIRES

Coordination du planning

Pont de la Reine | Panneau sucette

Opérations commerciales

Négociation de partenariat avec des structures ou des événements partenaires | Visibilité de la destination dans des centres commerciaux partenaires en collaboration avec la station de ski Luz Ardiden et les thermes Luzéa

Publicités sur les réseaux sociaux pour les structures communales

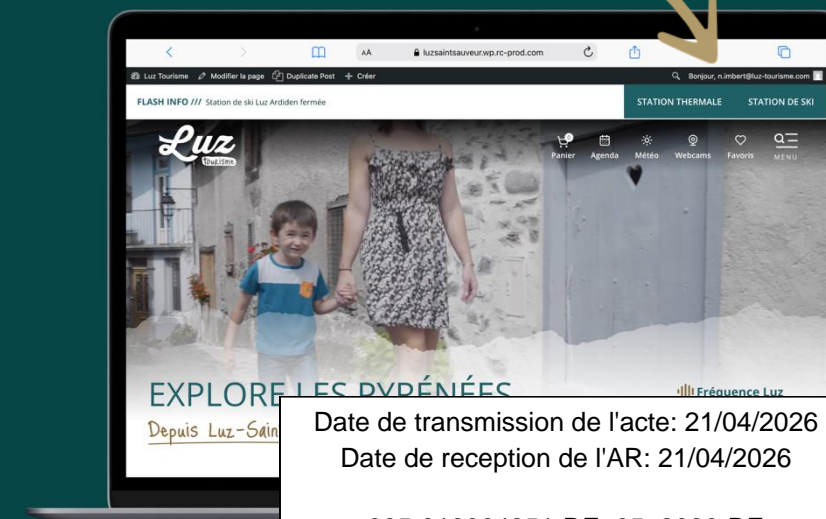
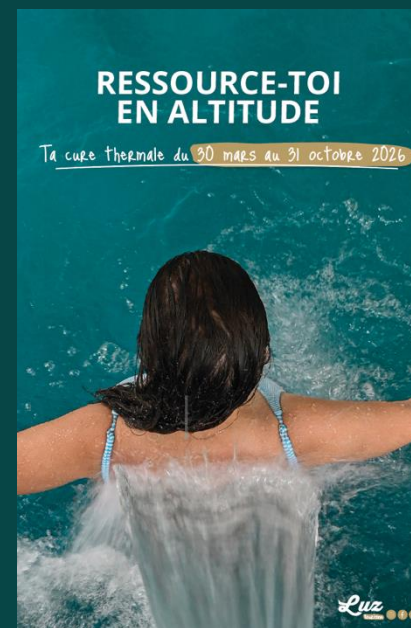
CRÉATION DE CONTENUS

Achat de contenus média avec cession de droit pour plusieurs structures

PRESSE

Accueil de journalistes ou influenceurs

Communiqués de presse



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de reception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE
A G E D I

Budget

100 899,50€

Site internet et outils digitaux	30 230,15 €
Conception de supports et création de contenus	14 334 €
Impression de brochures, documentation, supports et affiches promotionnelles	32 000 €
Achat d'espaces, campagnes et objets publicitaires	15 485,35 €
Presse, réceptions et relations publiques	8 850 €



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026
Date de reception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE
A G E D I

Merci pour votre attention

Marion Lavit · Directrice · 05 62 92 30 34 · m.lavit@luz-tourisme.com

Nadège Imbert · Responsable promotion · 06 49 77 09 41 · n.imbert@luz-tourisme.com

Benjamin Laporte | Alice Laffont · Graphiste-Community manager · 07 57 48 66 35 · promotion@luz-tourisme.com



Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de reception de l'AR: 21/04/2026

065-318964251-DE_05_2026-DE

A G E D I